

procurations les proches droits parentaux

audition de l'enfant placement à des fins d'assistance
droits et obligations d'aviser

les proches

droits et obligations d'aviser
procurations
droits parentaux
placement à des fins d'assistance
procurations
audition de l'enfant
droits parentaux
les proches

**4^{ème} Journée d'étude
en matière de droit
de la protection de
l'enfant et de l'adulte**

7 février

2020

droits et obligations d'aviser droits parentaux
audition de l'enfant placement à des fins d'assistance
les proches procurations droits parentaux
placement à des fins d'assistance audition de l'enfant
les proches droits parentaux

4^{ÈME} JOURNÉE D'ÉTUDE EN MATIÈRE DE DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Contenu

La journée d'étude entend faire le point sur l'actualité en droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Les sujets seront traités sous forme d'exposés et d'ateliers. Une des conférences en plenum portera sur les procurations privées, l'autre conférence analysera les droits et obligations d'aviser dans le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Les ateliers permettront d'analyser tant le rôle des proches dans le droit des curatelles que le droit à l'autodétermination. Le placement à des fins d'assistance (ci-après PAFA) sera thématiqué sous l'angle des mineurs ; la question du PAFA et des mesures ambulatories sera en outre discutée sous l'aspect psychiatrique. La problématique des droits et obligations d'aviser sera également reprise dans un atelier.

Direction de la journée

Alexandra Jungo, Professeure ordinaire, Lehrstuhl für Zivilrecht I, présidente de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Gisela Kilde, Dr en droit, coordinatrice et chargée de cours, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Intervenant·e·s

Michelle Cottier, Professeure ordinaire, Département de droit civil, Université de Genève

Philippe Delacrausaz, Dr en médecine, psychiatre-psychothérapeute, MER clinique, responsable du Centre d'expertises psychiatriques du CHUV, président de la Société suisse de psychiatrie forensique

Christiana Fountoulakis, Professeure ordinaire, Chaire de droit civil I, membre du directoire et du conseil de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Alexandra Jungo, Professeure ordinaire, Lehrstuhl für Zivilrecht I, présidente de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Gisela Kilde, Dr en droit, coordinatrice et chargée de cours, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Philippe Meier, Professeur ordinaire, Dr en droit et avocat, directeur de l'Ecole de Droit, Université de Lausanne

Gaëlle Sauthier, Dr en droit, avocate, greffière auprès du Tribunal administratif fédéral, collaboratrice scientifique CIDE/UNIGE (FNS/PNR 76), Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE), Université de Genève, Valais Campus

Public cible

Membres et collaborateurs/trices des tribunaux, des autorités de surveillance et des autorités de la protection de l'enfant et de l'adulte, ainsi que des services sociaux et offices de jeunesse, psychologues et psychiatres, avocat·e·s et notaires et autres professionnel·le·s du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte.

4^{ÈME} JOURNÉE D'ÉTUDE EN MATIÈRE DE DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Programme

Dès 08.45 *Accueil et café*

09h15 – 09h30 **Ouverture de la journée**

09h30 – 10h15 **Procurations privées et protection de l'adulte: un état des lieux**
Philippe Meier

10h15 – 10h30 **Discussion**

10h30 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 12h30 **Ateliers n° 1-5 (1^{er} tour) à choix :**
1. PAFA et mesures ambulatoires : perspective psychiatrique
Philippe Delacrausaz
2. Le rôle des proches dans le droit des curatelles
Christiana Fountoulakis
3. Le placement à des fins d'assistance des mineurs
Gisela Kilde
4. Droits et obligations d'aviser
Michelle Cottier/Gaëlle Sauthier
5. Le droit à l'autodétermination
Alexandra Jungo

12h30 – 13h30 *Repas de midi*

13h30 – 15h00 **Ateliers n° 1-5 (2^{ème} tour) à choix**

15h00 – 15h30 *Pause-café*

15h30 – 16h15 **Droits et obligations d'aviser**
Michelle Cottier

16h15 – 16h30 **Discussion**

16h30 *Apéritif*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date et lieu

Vendredi 7 février 2020, site de Miséricorde, Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 420.–

La finance d'inscription comprend les pauses-café, le repas de midi, l'apéritif et la documentation de la journée.

Délai d'inscription

7 janvier 2020

Informations et inscriptions

- par internet : www.unifr.ch/formcont
- au moyen du talon ci-joint à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

E-mail : formcont@unifr.ch

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs.

A partir du 7 janvier 2020, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement; dès le 23 janvier 2020, la totalité du montant d'inscription est due.

INSCRIPTION

4^{ème} Journée d'étude en matière de droit de la protection de l'enfant et de l'adulte

7 février 2020

Inscription online: www.unifr.ch/formcont

Sur le site internet, → nos formations

ou à l'aide du talon d'inscription :

Nom : _____ Titre : _____

Prénom : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Etude/institution/entreprise : _____

Adresse ☐ privée : ☐ professionnelle : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

E-mail: _____

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

Je m'inscris aux ateliers suivants (cochez au maximum deux ateliers):

- | | | |
|---|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. PAFA et mesures ambulatoires : perspective psychiatrique | ☐ 11h00 | ☐ 13h30 |
| 2. Le rôle des proches dans le droit des curatelles | ☐ 11h00 | ☐ 13h30 |
| 3. Le placement à des fins d'assistance des mineurs | ☐ 11h00 | ☐ 13h30 |
| 4. Droits et obligations d'aviser | ☐ 11h00 | ☐ 13h30 |
| 5. Le droit à l'autodétermination | ☐ 11h00 | ☐ 13h30 |

Veuillez envoyer votre inscription au plus tard le **7 janvier 2020** à l'adresse suivante :
Service de la formation continue, Université de Fribourg,
Rue de Rome 6, 1700 Fribourg